

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 4 JUILLET 2024

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt quatre, le quatre juillet à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marcel VILLACA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Marcel VILLACA, Maire, Mesdames CHEINEY Martine, SANTIN Audrey, Messieurs BIGOT Joël, COULOUMY Christophe, Adjoints au Maire
Mesdames BARDOT Gladys, CAMUZAT Aurélie, HELMER Laura, PEREIRA DOS REIS Christelle, ROLLET Sylvie, VERITE Carole, FOURNIER Jean-Pierre, RALLIERE Yves.

Absents excusés : Mmes MARTIN-GAUTIE Josette, RECCHIA Alma,
MM.BOUSQUET Philippe, DECHELETTE Jacques, LORNE Jean-Michel,

Pouvoirs : M. BERNARD a donné pouvoir à Mme CHEINEY

M. DUBAL a donné pouvoir à M. RALLIERE

Mme HERITIER a donné pouvoir à Mme SANTIN

Mme MARSADIE a donné pouvoir à Mme PEREIRA DOS REIS

Madame Audrey SANTIN a été élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

I – FINANCES

1) Convention de partage des frais avec la Ferme Audson

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partage des frais avec la Ferme Audson relative à la mise en place d'un écopaturage sur le site des étangs.

II - PERSONNEL

2) Modification du tableau des effectifs du personnel : création de postes

A l'unanimité, le conseil municipal crée les postes nécessaires aux besoins des services et aux mouvements de carrière du personnel.

Questions diverses

M. RALLIERE interroge sur l'utilisation des salles situées à l'espace des Arts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

La secrétaire de séance
Audrey SANTIN



Le Maire



Marcel VILLACA

Mairie de Servon - Département de Seine-et-Marne

15, rue de la Poste - 77170 SERVON

Tél. : 01 64 05 10 23 - Fax : 01 64 05 50 10

Courriel : mairie@servon.fr - Site internet : www.servon.fr - Application : Servon